



Vivre à Croix

Journal municipal d'information n° 13 - Janvier 1985

Quelles sont les grandes lignes du budget municipal ?

Comment se répartissent les ressources communales ? Comment s'est passée l'année 1984 ? Quels sont les grands objectifs de votre municipalité ? À quoi sert l'argent qui vous est demandé ?

C'est à ces questions, parmi d'autres, que nous voudrions répondre. Certes, le problème est un peu technique. Mais nous essaierons de simplifier, afin d'associer le plus possible nos concitoyens à la vie de leur commune.

TROIS DOCUMENTS BUDGETAIRES

Les finances de la commune font l'objet de trois documents budgétaires. La première, c'est le budget primitif. Le second, c'est le budget supplémentaire. Le troisième, c'est ce que l'on appelle "le compte administratif du maire". Le budget primitif est celui qui prévoit les dépenses et les recettes de l'année. Il est donc voté en début d'année. Il définit la politique de l'année en cours. C'est au cours de l'établissement de ce budget que sont fixés les impôts locaux. De tous les documents budgétaires de la commune, c'est, de loin, le plus important.

Le budget supplémentaire, complète, par définition, le budget primitif. En volume, il est évidemment moins important que le budget primitif. En recettes, il peut y avoir des reports ou des reliquats. En dépenses, il peut y avoir - et il y a - des événements imprévisibles.

Le troisième document s'appelle le "compte administratif du maire". C'est une sorte de bilan financier de l'année écoulée. Il n'est pas établi par les services de la commune mais par le percepteur. Ce document n'est rien d'autre que l'addition du budget primitif et du budget supplémentaire. Le percepteur contrôle toutes les opérations financières de la commune. Lors du vote du

Philippe DEMEESTERE,
Adjoint aux Finances.

(suite page 2).

EDITORIAL

"BILANS ET SOUHAITS"

Quand vous recevrez ce journal, les fêtes de fin d'Année seront proches. Ce sera le moment des bilans et des souhaits.

Le bilan de notre action Municipale, je le ferai, avec mes collègues du Conseil, dans le prochain numéro du journal "Vivre à Croix", qui paraîtra en mars dans sa nouvelle formule.

En mars 1985, en effet, nous aurons accompli le tiers — déjà ! — de notre "Mandat." Bonne occasion, après deux années d'activité, de prendre du recul, de faire le point de nos efforts, de nos problèmes, de nos projets, de nous livrer à une réflexion plus approfondie de ce qu'il faut faire pour remplir, aux yeux des Croisiens, la mission qu'ils nous ont confiée... et rester digne de leur confiance.

L'Année qui s'achève n'aura pas été une bonne Année pour la France. Sans doute peut-on noter quelques résultats positifs. Aucune situation n'est tout à fait mauvaise ni tout à fait bonne. Mais le chômage s'est développé. Le pouvoir d'achat a diminué. Les Français sont inquiets, dans l'immédiat, pour leur sécurité et, dans l'avenir, pour leur emploi. Pour d'autres, trop nombreux, c'est le présent qui est d'ores et déjà dramatique.

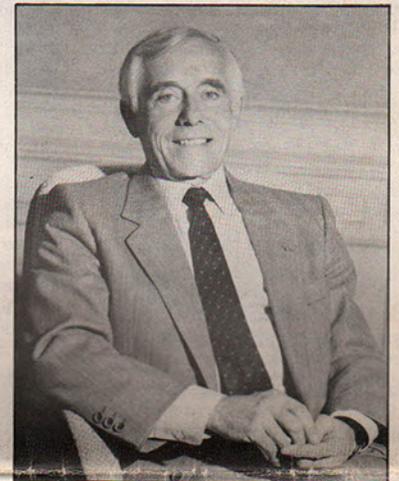
Aucune municipalité n'a le pouvoir d'intervenir dans la politique du pays. Mais elle peut, et elle doit, s'efforcer d'améliorer, concrètement, la vie quotidienne de ses habitants. Par le fonctionnement correct des Services Administratifs, qui sont par définition, et qui doivent être, au Service du Public.

Par une gestion budgétaire à la fois saine et prévoyante, en tenant compte des possibilités de la commune, mais aussi des investissements qui s'imposent afin de préparer l'avenir. Par des actions ponctuelles dans tous les domaines, ce qui est du ressort des "Adjointes Délégués", sous l'impulsion et le contrôle du Maire. Par la vitalité des Associations, qui favorisent et développent les échanges, l'esprit d'initiative, permettent la prise de responsabilité et, qui, toutes à leur manière, doivent servir le "Bien Public".

Le seul souhait que je formule, c'est que, grâce à tous ces efforts conjoints, tous les Croisiens soient heureux de "Vivre à Croix". Cela ne dépend pas que de moi. Cela ne dépend pas que du Conseil Municipal. Mais nous ferons tout, je vous l'assure, pour en prendre notre part, et pour faire face à nos responsabilités.

Bonnes fêtes, de tout cœur.

Francis DEBEUNNE
Maire de Croix.



"Manger à l'École"

Ils mangent à la cantine parce que la maman travaille. Ils mangent à la cantine parce que le domicile est loin de l'école. Mais ils restent à la cantine parce que les copains y sont.

Un article, paru récemment, dans la revue "50 millions de consommateurs" rappelait que les cantines scolaires ont presque un siècle. Elles sont nées de l'école laïque, dans la philanthropie et l'improvisation.

On dit que Victor HUGO fit préparer, pour la première fois, des bols de soupe à des petits qui léchaient une croûte de pain et un oignon dans le froid. La légende prit racine dans les cours des

mairies, autour de l'instituteur et de la femme du garde-champêtre.

Peu importent les origines. Les "cantines" pour enfants d'âge scolaire répondent à une nécessité fondamentale, qui s'accroît avec l'évolution de la société, et notamment le travail des femmes. On comptait 9 000 cantines avant la guerre. Il y en avait 11 000 après la guerre. Il y en a 30 000 aujourd'hui.

PREMIER CRITERE : LA SECURITE

A Croix, la restauration des enfants

d'âge scolaire ou pré-scolaire est mise en place par la commune. La préparation des repas est centralisée. Ceux-ci sont transportés vers 16 lieux de consommation, situés dans toutes les écoles : publiques et privées.

Cette formule de restauration pour être efficace, doit respecter 4 critères. Le premier d'entre-eux, on en conviendra c'est la sécurité.

J.-C. RAMEAUX,
Conseiller Régional,
1^{er} adjoint.

(suite page 2).

LE
SCANNER
DE
CROIX
EST ARRIVE !

(voir page 3)

(suite de la page 1)

"compte administratif du maire", le premier magistrat quitte la salle. C'est une tradition : il n'est pas question d'influencer par sa présence, ou par son vote, le résultat du scrutin. La voix du maire n'intervient donc pas dans le débat.

LES RECETTES

Les recettes, comme les dépenses, sont très diverses. Par grandes masses, il faut distinguer la subvention de l'Etat (car l'Etat contribue au financement de la commune) et les recettes fiscales fournies par les habitants ou les entreprises de la commune.

La subvention de l'Etat s'appelle : "Dotation globale de fonctionnement". Cette "dotation" a malheureusement tendance à diminuer, car l'Etat laisse aux communes le soin de faire payer, par elles-mêmes, ce qu'il ne veut plus, ou ce qu'il ne peut plus payer lui-même. Pour simplifier, disons que la part de l'Etat dans les recettes de la commune est de l'ordre de 40%.

Seconde source de recettes : la fiscalité locale qui est assurée par quatre taxes : la taxe d'habitation, le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe professionnelle.

Parmi ce que l'on appelle les impôts locaux, il faut encore distinguer. Car s'il y a la part de la commune, qui est, certes, appréciable, il y a aussi celles de la communauté urbaine, du département et de la région, qui ne sont pas négligeables. Nous expliquerons, dans d'autres articles, les compétences et les finances de ces collectivités locales, dont on parle beaucoup, sans que les citoyens sachent toujours quelles sont leurs responsabilités.

Au sein de la fiscalité locale, le rapport de la taxe professionnelle est de 56%. Cette taxe professionnelle est payée, par définition, par les professions, c'est-à-dire par les entreprises. Le mode de calcul de cette taxe professionnelle est très complexe et souvent aberrant. Les chefs d'entreprise protestent, depuis des années, non sans raisons. Disons que les entreprises de Croix paient environ 20% des dépenses totales de la commune.

LES DEPENSES

Dans le chapitre des dépenses, la part

des dépenses de personnel est importante. Entre 48% et 50% du Budget. Le personnel municipal de Croix se compose de 284 agents, dont 193 à temps complet, et 91 à temps partiel. Ces dépenses sont évidemment incompressibles. Les agents municipaux - comme c'est normal - ont leur statut. Et il convient d'appliquer les règles de ce statut : ancienneté, etc.

Autres dépenses importantes : celles qui ont trait à l'aide sociale. De ce point de vue, la ville de Croix verse de deux côtés. Elle est tenue d'aider le Conseil Général du Nord pour sa politique d'aide sociale, de caractère général, et c'est ainsi que la ville de Croix a payé, ainsi, environ 4 millions à l'assemblée départementale. Mais elle finance, aussi, le Bureau d'aide sociale (B.A.S.) de la commune, pour les actions ponctuelles les plus diverses. La subvention en 1984 a été de l'ordre de 4.650.000 F.

La Mairie engage d'autres dépenses diverses, par exemple pour l'entretien de son patrimoine, pour les associations, etc.

FAIBLE MARGE DE MANOEUVRE

On le voit, la marge de manoeuvre d'une municipalité est relativement faible. S'agissant des recettes, elle est sans pouvoir sur la subvention de l'Etat. S'agissant des dépenses, elle est astreinte aux dépenses de fonctionnement. De ce point de vue, elle est prise entre deux obligations. Ne pas augmenter, ou ne pas augmenter trop, les dépenses de la commune. Mais, en même temps, mettre à la disposition des Croisiens des services publics efficaces, ce qui demande, évidemment, un personnel compétent.

Quand, par la volonté des Croisiens, une autre majorité a été chargée de gérer la ville de Croix, en mars 1983, le budget primitif de l'année 1983, comme il est normal, était déjà voté : or, nous l'avons vu, le budget primitif est le plus important de tous les documents budgétaires. Il était donc impossible de "peser" de façon sensible, sur l'orientation d'un budget déjà très largement engagé, puisque nous l'avons vu, la marge de manoeuvre est faible. On ne pouvait guère qu'exécuter ce qu'avaient fait nos prédécesseurs.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE SANS SURPRISE

L'année 1984 a donc été pour votre Conseil Municipal, la première année, complète, de responsabilité. Nous avons voulu nous donner un temps de réflexion, et, surtout, faire preuve du maximum de prudence, afin de bien discerner nos points forts et nos points faibles. Le budget primitif a été établi dans un esprit de vérité et de rigueur. Comme je l'ai dit au Conseil Municipal, "les dépenses prévues et inscrites traduisent une grande exactitude. Cette année, on a pu démontrer, au travers de ce budget, la volonté d'investir, en ayant recours à l'autofinancement. C'est pourquoi le budget supplémentaire n'a pas apporté de surprise.

Les dépenses de fonctionnement qui y figurent peuvent être classées en 3 catégories :

1. Une subvention de 650 000 francs au Bureau d'aide sociale, soit 14% seulement de la subvention totale annuelle. L'an dernier, il avait fallu verser 1 400 000 francs. La différence est sensible.

2. Des dépenses d'entretien imprévues et imprévisibles, notamment pour l'éclairage public et le traitement des arbres. Pour 600 000 francs environ.

3. Des rapports de dépenses concernant l'eau, le gaz, l'électricité, dépenses dont la périodicité a été jusqu'à présent, mal maîtrisée.

L'ensemble de ces 3 chapitres représente 85% du budget supplémentaire.

Ces dépenses étant relativement modestes, il a été possible d'affecter à l'investissement un excédent de 4 700 000 francs.

INVESTISSEMENTS/AUTOFINANCEMENT ET EMPRUNT

C'est sur ce point que nous voudrions attirer l'attention. Les investissements peuvent être financés de plusieurs manières. Par l'autofinancement, c'est-à-dire par une dépense immédiate. Par emprunt, c'est-à-dire par une dépense étalée dans le temps. Par la conjonction de l'autofinancement et de l'emprunt.

L'emprunt est la solution la plus facile. Mais c'est aussi la solution la plus coûteuse. A force d'emprunter, on finit par faire supporter aux générations qui sui-

vent des sommes de plus en plus importantes, qui restreignent les possibilités d'action.

Nous pensons que les emprunts ne se justifient que s'il s'agit d'équipements de longue durée ; il est alors normal d'en faire payer le coût par les générations futures.

En tout cas, pour cette année, le résultat de notre politique est le suivant. Le budget d'investissement se montera, en 1984, à 10 millions de francs environ. Il aura été financé à 80%. L'an dernier, l'investissement n'avait été que de 8,8 millions de francs, financés par 5,5 millions d'emprunts. Autant dire que l'autofinancement n'avait été que de 30%.

Dans les 10 millions d'investissement de cette année, 4,8 millions ont été inscrits au budget supplémentaire, sur lesquels 3 millions ont servi à l'équipement scolaire et culturel. Nous en donnons, ci-contre, la répartition.

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE

Nous aurons l'occasion de nous expliquer plus longuement sur ce que nous voulons faire. Comme l'a dit M. Francis DEBEUNNE : "Notre objectif est atteint. Les investissements de l'année ont été couverts, pour une très large part, par l'autofinancement. Après avoir absorbé un certain nombre de travaux en gestation, nous allons pouvoir envisager un programme d'investissements pour les 5 années futures, en fonction de nos besoins et de nos ressources, et selon un plan mûrement étudié, basé sur des recettes fiscales raisonnables".

A cet égard, je rappelle que la pression fiscale a augmenté, à Croix, de 17% en 1984, alors qu'elle avait augmenté de 27% en 1983.

Les impôts que vous avez versés ont servi à investir. La charge de ces investissements n'a pas obéré l'avenir.

Nous poursuivrons dans la clarté, la vérité et la rigueur.

Philippe DEMEESTERE, Adjoint aux Finances.

(suite de la page 1)

Les petits enfants sont en effet des consommateurs délicats. Les repas qu'on prépare à leur attention doivent être, impérativement, d'une parfaite qualité sanitaire et respecter les besoins nutritionnels.

C'est pourquoi la qualité des denrées est contrôlée régulièrement par des analyses microbiologiques, et par des visites d'hygiénistes de l'Institut Pasteur de Lille.

LA RELATION AVEC L'ENFANT

Deuxième critère : la relation avec l'enfant. A l'origine, l'alimentation, les repas, sont des actes, des moments de la vie familiale. Des moments qui sont faits d'attention, de surveillance, de délicatesse.

Comment un restaurant scolaire peut-il recréer une telle ambiance ? A défaut de la remplacer, il faut au moins s'efforcer de rendre l'ambiance sympathique et chaleureuse. D'où la volonté des élus et du responsable des restaurants scolaires, M. HALLART, de n'employer que du personnel compétent et en nombre suffisant. D'où la nécessité d'un encadrement qui participe, activement, à l'éducation à table.

LE RAPPORT QUALITE/PRIX

Tout cela coûte cher. Et, même s'il s'agit d'un service essentiel à rendre aux enfants, on ne peut négliger l'aspect économique du problème. Il

est évident que la gestion du restaurant pèse de plus en plus lourd dans le budget de la ville. Pour l'année 1978-1979, le déficit était de 1.400.000 F. Pour l'année 1981-1982, ce déficit est passé à 2.400.000 F. Pour l'année 1983-1984, le déficit global a dépassé les trois millions. Compte-tenu de l'érosion monétaire, les dépenses n'ont évidemment pas doublé entre 1978 et 1983. Et même si le montant de la dépense est directement proportionnel au nombre de participants, il est clair qu'il faut rechercher sans cesse le meilleur rapport qualité/prix. C'est un objectif prioritaire.

Il faut, enfin, mettre en place des modalités de fonctionnement extrêmement souples. Car le nombre des repas à servir varie d'un jour à l'autre, et dans des proportions imprévisibles. C'est l'une des difficultés majeures dans le fonctionnement d'une cantine.

L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Sous l'impulsion de M. HALLART, en concertation avec les enseignants, et avec moi-même (puisque je suis chargé des restaurants scolaires), nous entreprenons un effort important, à Croix, pour améliorer l'environnement.

Cette action générale prend des formes variées :

- la recherche de locaux dont les dimensions soient mieux adaptées. Dans ce but, des travaux seront prochainement entrepris dans les écoles

Victor HUGO et VOLTAIRE. Car il faut répondre à de nouveaux besoins ;

- Mise à disposition de façon progressive, d'un mobilier plus fonctionnel. Afin que les enfants soient mieux servis. Afin, aussi, pourquoi pas ?, qu'ils puissent mieux se servir.

- Meilleure adaptation des horaires, dédoublement éventuel des services, tout en respectant certaines contraintes de fonctionnement de la cuisine centrale.

Il faut tenir compte, aussi, d'une donnée essentielle. Si les enfants mangent dans des salles immenses, surpeuplées, dans un vacarme infernal, dans l'agitation et la bousculade, le repas pris à la cantine ne rend pas tous les services qu'il devrait rendre. Les repas les énervent plus qu'ils ne les calment. Ils sont, ensuite, moins attentifs en classe, que ceux de leurs camarades qui ont pris leurs repas dans le calme.

C'est pourquoi la municipalité s'est employée à réaliser des travaux d'isolation phonique, qui permettront de ramener le niveau sonore à un niveau raisonnable.

L'objectif est de mettre en place dans tous les lieux de restauration scolaire, un cadre accueillant, gai, où l'enfant se sent bien et en sécurité, tout en se restaurant dans des conditions agréables et satisfaisantes.

J.-C. RAMEAUX, Conseiller Régional, 1^{er} adjoint.

232 000 REPAS !

Au cours de l'année scolaire 1983-1984, 232 000 repas ont été assurés ! 120 employés, dont une grande partie à temps partiel, participent au fonctionnement des restaurants scolaires. En 1983, 2 600 l de lait ont été distribués aux enfants.

UN EFFORT FINANCIER IMPORTANT

Le prix de revient d'un repas est de 21 F. La participation demandée aux familles est la suivante :

- **maternelles :**
 - 6,60 F pour un enfant croisien
 - 7,90 F pour un enfant habitant hors de la commune.
- **Primaires :**
 - 7,90 F pour un enfant croisien,
 - 10,45 F pour un enfant habitant hors de la commune.

Le prix de revient du repas croit régulièrement de plus de 15% chaque année, en raison de l'augmentation constante des matières premières et des denrées.

Il en résulte un effort financier important pour la commune, d'autant plus que le ministre des Finances interdit de majorer les prix de façon réaliste.

déclare
M. Francis DEBEUNNE

Dans son allocution, M. Francis DEBEUNNE, maire de Croix, s'adressant aux dirigeants de la Clinique du Parc et, à la très nombreuse assistance, s'est d'abord interrogé :

"Quel prix sommes-nous raisonnablement prêts à payer pour la "Santé" ? Cette interrogation m'amène au problème de la solidarité. Car de tels efforts ne peuvent être effectivement consentis sans une effective solidarité et, dans la contribution financière, et dans les soins à donner.

J'aurai tendance à penser qu'il faudra très vite contenir que l'effort doit être porté sur ce qui est important pour le plus grand nombre.

Les progrès de la science médicale, si rapides aujourd'hui, sont un nouveau défi à la conscience humaine. A quoi les ordonner, sinon au service de l'Homme, de tous les Hommes. Nos moyens nous obligent à un effort de lucidité, de courage pour ne pas lâcher l'objectif, et disperser sans réflexion les investissements. Dans ce domaine aussi, nous sommes obligés à la collaboration entre "Services public et privé."

Pour l'un comme pour l'autre, c'est l'intérêt du malade qui doit unir plutôt que diviser.

Toute meilleure organisation professionnelle libère le pouvoir public d'être l'unique instigateur, mais lui permet de s'appuyer sur la compétence des praticiens, leur dynamisme, leur esprit d'initiative et d'invention.

Après avoir souligné que ces nouveaux équipements honorent la ville de Croix, et qu'ils serviront les habitants du versant Nord-Est, M. DEBEUNNE a souligné l'importance économique de la Clinique du Parc :

"Me situant un instant au seul plan économique, la Clinique du Parc est une entreprise qui occupe 200 personnes. Pour la commune, ce sont des ressources, la taxe professionnelle notamment, dont j'admets volontiers en passant le caractère inéquitable à l'égard des investissements !"

M. DEBEUNNE a enfin insisté sur l'absolue nécessité d'une rapide adaptation de nos populations et des entreprises aux nouvelles technologies, et il a conclu :

"Prochainement, la commune de Croix accueillera la Société I.B.M., c'est un autre signe d'espoir pour l'activité économique et l'image de marque d'un secteur de la métropole qui en a besoin, et dont les hommes et femmes sont plus que jamais décidés à se battre pour assurer le renouveau."

Le scanner de Croix est arrivé

Une interview de
M. le Docteur DIONNET
Directeur de la
Clinique du Parc
Adjoint au Maire de Croix

Le vendredi 7 décembre dernier, en présence d'une très nombreuse assistance, où se trouvaient notamment toutes les autorités médicales de la région, M. le Docteur DIONNET, Directeur de la Clinique du Parc, a procédé à l'inauguration du scanner et de la bombe au cobalt qui équipent désormais l'établissement qu'il dirige.

On lira, ci-dessous, l'interview que nous a donnée le Docteur DIONNET, et des extraits de l'allocution qu'a prononcée M. F. DEBEUNNE à cette occasion.

LES ORIGINES

- Quelles sont les origines de la Clinique du Parc ?

- La Clinique du Parc a été créée et ouverte, en juillet 1967, sur l'initiative des Docteurs Bruno POUPARD et Francis DUTHOIT. A cette époque, c'était le premier établissement privé moderne de la région.

- Quelle était votre activité ?

- La clinique comprenait une équipe médicale d'une quinzaine de praticiens, qui exerçait dans toutes les disciplines : médecine, cardiologie, chirurgie, maternité, radiologie, O.R.L., etc. Le travail était organisé, dès l'origine, pour recevoir les urgences 24 h sur 24. Nous n'avions alors que 80 lits.

L'AGRANDISSEMENT

- Et aujourd'hui ?

- Nous sommes passés à 142 lits : 55 pour la chirurgie, 29 pour la maternité,

20 pour la cardiologie et les soins intensifs, 28 pour la rééducation et la convalescence.

De nouveaux chirurgiens sont arrivés. Un flux laminaire a été installé en chirurgie. Une piscine de rééducation a été installée pour les kinésithérapeutes et les orthopédistes. Toute la gestion est désormais programmée sur IBM 36.

PAS DE SUBVENTION

- Comment avez-vous pu avoir un "Scanner" ? C'est rare !

- Le ministère a récompensé nos efforts de modernisation et de technicité en nous permettant d'acquiescer un "Scanner" et un appareil de "Télécobaltothérapie."

- Vous avez perçu une subvention ?

- Aucune ! Nous sommes des libéraux. Et il est normal que nous le restions jusqu'au bout. Je vous précise que les subventions sont accordées aux hôpitaux publics ou assimilés, ce qui n'est pas notre cas, dans la limite de 40%.

Par contre, nous avons créé sept emplois (et un huitième au début 1985). 4 nouveaux médecins radiologues ou radiothérapeutes vont compléter notre équipe.

COLLABORATION

- On dit que cet appareil ne serait ouvert qu'à une catégorie de la population.

- Je l'ai déjà dit et, je le répète. Nous sommes prêts à discuter toute demande de convention. Deux hôpitaux voisins nous ont demandé une collaboration étroite pour leurs malades hospitalisés. Une convention est à l'étude et pour début janvier, ce sera chose faite. C'est d'ailleurs dans la ligne du ministère, qui prévoit et incite ce type de convention entre les différents secteurs pour une meilleure utilisation des équipements lourds.

Il existe, dans l'intérêt des malades, une complémentarité du secteur public et du secteur privé. C'est l'occasion de la manifester. Je rappelle que les méde-

cins libéraux sont formés dans les hôpitaux publics. Rien n'est donc plus simple que de travailler, chacun dans son secteur, en toute collaboration, sans esprit d'opposition, ce qui n'exclut pas une saine émulation.

100 SCANNERS EN FRANCE

- La France est-elle bien équipée ?

- Elle rattrape son retard dans l'équipement des scanners. Il y a actuellement 100 scanners en France, installés ou autorisés. En 1985, 60 scanners de plus seront autorisés, en tenant compte de la géographie, de la démographie et des différents secteurs professionnels. Cela donnera un scanner pour 300 000 habitants environ (nous en étions à un pour 850 000).

- C'est un progrès appréciable...

- Oui. Mais dans la plupart des pays européens, les normes vont de 1 scanner pour 150 à 200 000 habitants.

LE ROLE D'UN SCANNER

Le "Scanner" dépiste et localise la tumeur. Il permet de définir de façon très exacte la cible, la profondeur, ses rapports avec les autres organes.

Le radiothérapeute en déduit alors les doses et la direction du rayon "Gamma", quand la tumeur est accessible à la thérapie.



"Cabines téléphoniques - publiphones" "introduction de la Monétique"

Monétique, informatique, un langage de notre temps ! Ces mots qui ont en commun le suffixe "tique" évoquent l'utilisation de l'ordinateur, à qui l'on demande de restituer, selon des programmes établis, des renseignements, des réflexes automatiques même très compliqués ; travail que les micro-processus effectuent instantanément, avec totale disponibilité et sans jamais se tromper.

Dans le cas présent, "la puce" va être mise au service des cabines téléphoniques pour permettre le paiement des communications par l'emploi des cartes à mémoire.

Le but : ne plus tenter les voleurs qui saccagent les taxiphones pour en extraire l'argent qu'ils contiennent ; en effet, les cabines sont pillées à maintes reprises et cela coûte très cher à la Collectivité. A titre indicatif une cabine équipée de son appareil téléphonique

encaisseur vaut environ 16 000 francs et en 1983 le vandalisme a coûté 320 millions de francs au Service des Télécommunications.

Dans un premier temps ce sont quatre cabines doubles monétisées qui vont être installées sur les lieux les plus fréquentés de Croix ; celles-ci seront dotées d'un côté d'un appareil à paiement électronique, et de l'autre d'un appareil traditionnel fonctionnant avec des pièces de monnaie pour les usagers sans carte. Ces cabines seront éclairées d'office car les P.T.T. prendront à leur charge la majeure partie des frais de raccordement électrique ; seul le branchement proprement dit au réseau d'éclairage public devra être assuré par la ville.

Quand verrons-nous ces nouvelles cabines ? Les centraux téléphoniques doivent être dotés au préalable de "concentrateurs", opération prévue

pour mars 85 ; ce qui nous permet d'espérer utiliser les nouveaux appareils aux environs de mai 85.

En contrepartie une dizaine de cabines soit trop souvent dégradées, soit trop peu rentables vont être supprimées ; les 46 cabines restantes pourront alors être mieux entretenues. A ce propos l'administration des P.T.T. envisage d'assurer à ses frais l'un des nettoyages annuels, ainsi que le branchement électrique des cabines à réaliser peu à peu.

Ces nouvelles dispositions vont dans le sens d'une maintenance accrue des cabines téléphoniques dans le but de l'amélioration de la qualité au service rendu à la population.



A quoi sert encore cette cabine téléphonique ? Les vitres sont brisées, la porte est enlevée et l'appareil a été arraché pour en extraire l'argent qu'il contenait.

C'est ainsi que près de 2 cabines sur 3 sont inutilisables...

Il faut à tout prix respecter les équipements publics et souligner leur utilité.

M. Gaston FOURMEAU
adjoint au Maire
(Sécurité - Circulation)

Un événement à l'Hospice de Croix

Croix a fêté une nouvelle "Centenaire", le 17 novembre dernier. Adrienne nous a tous émerveillés par sa présence, son à propos et sa vitalité.

Si sa famille l'entourait, ce qui est dans l'ordre naturel des choses, c'était aussi la fête pour tous les pensionnaires de l'Hospice. Monsieur le maire et quel-

ques membres du Conseil municipal et du Conseil d'Administration de la maison, mais aussi celles et ceux qui chaque semaine viennent animer la maison, les Confrères de St-Vincent-de-Paul, les "Sorooptimistes", un monde fou, joyeux, heureux de fêter un anniversaire exceptionnel et de témoigner leur affection.

Pour tout dire, Adrienne a soufflé toutes les bougies d'une seule fois, mais tout de même, l'excellent pâtissier de la maison n'en avait pas mis cent.



I.C. Croix Football

Dimanche 4 novembre, boulevard Zola, si vous étiez matinaux, croyez-moi, il y avait de l'ambiance : 50 de nos jeunes garçons, pupilles et poussins, étaient présents et enthousiastes malgré l'heure "6 h 30." C'était le grand déplacement à Creil, pour participer au 2^e tournoi Jean-Michel Regnault qui a été créé en mémoire de ce garçon disparu prématurément dans un accident de voiture. Il était l'excellent gardien de but de l'A.S. Creil en équipe première, laissant une veuve et deux jeunes enfants en bas âge. Voyage en car, mais croyez-moi l'ambiance était au zénith, l'heure matinale n'avait pas entamée le potentiel vocal de nos jeunes.

Tout était réuni pour cette journée car le soleil était présent et le cadre du stade vélodrome accueillant. Nos braves petits devaient débiter à partir de 9 h 40 et ce, jusque 17 h. A de nombreux matches, rencontres Creil, R.S. Roubaix, Ris-Orangis et Villers-St-Paul ; deux terrains étaient prévus.

Nos pupilles "A" disputant leur première rencontre sur le terrain d'honneur, nos pupilles "B" sur le terrain annexe. Début périlleux contre le R.S. Roubaix, qui possède deux excellentes équipes.

Résultats :
- Pupilles "A" : 0
R.S. Roubaix : 1
- Pupilles "B" : 1
R.S. Roubaix : 3

Mauvais début diriez-vous, la suite devait être encore une douche froide.
- Nos poussins "A" étaient battus : 4-0 par le R.S. Roubaix.
- Nos poussins "B" : 4-1, toujours par le R.S. Roubaix.

Le moral était-il atteint, non.
- Nos pupilles "A" faisaient match nul avec Creil : 0-0.
- Nos poussins "B" battaient Creil : 3-0.
- Et nos poussins "A" obtenaient le match nul contre Creil : 0-0.
Malheureusement, nos pupilles "B" étaient eux battus par Creil : 3-0.

Puis ce fut la pause, la décontraction et le léger repas, puis la présentation aux officiels de toutes les équipes. Nos jeunes reçurent chacun un bob et une casquette verte et blanche du Crédit Agricole.

L'après-midi devait pour nos couleurs être partagé, car nous avons gagné deux matches et perdu deux autres.

Résultats :
- Pupilles "A" - Ris-Orangis : 5-0.
- Pupilles "B" - Villers-St-Paul : 0-1.
- Poussins "A" - Ris-Orangis : 4-0.
- Poussins "B" - Villers-St-Paul : 0-2.

Tout était consommé et l'heure des récompenses arrivée. Le bilan dans l'ensemble ne s'avérait pas trop mauvais, puisqu'au classement général nous étions 3^e.

Classement :
- Pupilles "A" : 2^e.
- Pupilles "B" : 4^e.
- Poussins "A" : 3^e.
- Poussins "B" : 3^e.

Nous obtenons le challenge de la meilleure attaque.

Trois de nos jeunes obtiennent chacun un trophée :

- Le meilleur gardien en poussins "B".
- Le meilleur joueur en pupilles "B".
- Le plus beau but en poussins "B".

Dans l'ensemble, cette réunion de plus de 250 jeunes fut une réussite et ce n'est pas nos jeunes qui le contrediront. Après la remise des coupes, un goûter leur fut offert et l'heure du départ sonna. Rassembler 50 jeunes fit assez difficile, car ils étaient peu disposés à rentrer, mais cela ce fut quand même en faisant la grosse voix.

Nous pensions que le retour serait un peu plus calme ! Pensez-vous, si quelques-uns poussaient un bon roupillon, le reste était tout aussi excité qu'au départ et l'ambiance bonne. L'arrivée prévue pour 21 h 30 ne fut pas trop retardée car, à 21 h 45 nous étions rentrés. Les parents étaient présents à notre arrivée, la récupération fut rapide et à 22 h le boulevard Zola avait retrouvé son calme. Voilà en tout cas un genre de réunion sportive qui a été, je pense, bénéfique pour tous. Nous pouvons remercier l'A.S. Creil car leur accueil fut de qualité.

L'Iris-Club de Croix Football, où plus de 500 membres pratiquent leur sport préféré, est peut-être, je dirais même sûrement, trop méconnu des Croisiennes si l'on juge le peu de spectateurs qui viennent encourager aussi bien l'équipe fanion que les autres équipes qui défendent les couleurs croisiennes.

Bien sûr le mercredi matin, beaucoup de parents amènent leurs enfants dès 9 h 30 pour les reprendre à 11 h 30, mais sur combien peut-on compter pour nous aider le samedi quand il faut transporter tout ce petit monde en voiture, car il ne faut pas oublier que le club fait disputer le samedi, 18 équipes de jeunes qui sont encadrés par leur moniteur et un responsable bénévole, mais cela est parfois pour certaines équipes un peu juste, aussi si des parents pouvaient aider à conduire ce petit monde le samedi, ils nous aideraient sensiblement. Ils peuvent s'adresser au siège où au terrain soit le mercredi ou le samedi. Ils seront les bienvenus.

Le dimanche, ce n'est pas moins que dix autres équipes qui évoluent : huit le matin, deux l'après-midi, soit un total

Le Courrier des Associations

Sous la rubrique « courrier des Associations » nous reproduisons le texte intégral des courriers envoyés par les associations sous leur entière responsabilité.

de vingt-huit équipes engagées dans divers championnats. Ajoutez à cela, soixante-dix débutants et cinquante-cinq benjamins, qui sont suivis sous la responsabilité de M. Jacques DEBUCK, qui leur fera disputer quelques petits matches dès que possible. Vous conviendrez que l'équipe dirigeante a bien du travail car déjà des tournois se mettent en route. Beaucoup d'autres clubs amis aiment nous recevoir, reconnaissant à l'Iris-Club de Croix la qualité sportive, chose rare en ce moment. Pour le moment, nos pupilles iront à Mucron Royal-Club, où ils gagneront la finale la saison dernière. Nos cadets à Erquinghem, où ils gagneront eux aussi le tournoi ; ils sont aussi prévus à U.S. Hem Nos minimes au Capreau, d'autres invitations sont en cours pour nos pupilles ou poussins, des pourparlers avec Waregem, mais tout cela demande beaucoup de préparations et de réflexions.

M. NUYTEN
Membre du Comité Directeur.

Comité de quartier de la Mackellerie

68, rue J.-Guesde
59170 - Croix

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE QUARTIER CROIX-MACKELLERIE DU 24 NOVEMBRE 1984

- 70 à 80 personnes étaient présentes à cette Assemblée générale.
- Le Conseil Municipal, retenu à la Maison des Jeunes de Croix, avait délégué quelques adjoints pour répondre aux questions.
- Des représentants des autres comités de quartier de Croix étaient présents, ainsi que le responsable du C.R.I.
- La directrice du foyer avait aimablement mis la salle de restaurant à notre disposition.

L'Assemblée générale débuta par le mot du président : Marc DELEPORTE.

- Il rendit hommage à Mme DUBOIS, membre du comité et responsable du sous-quartier des 3 villes, avec M. VALENBERGHE, qui est décédé subitement au mois de novembre.
- Il communique la nouvelle constitution du bureau, certains membres étant démissionnaires.
- Il rappelle le but que s'est fixé le comité et qu'il essayera de réaliser avec l'appui et la participation des habitants du quartier :
 - être à l'écoute et répondre aux aspirations des habitants,
 - participer collectivement à la vie du quartier,
 - être attentif aux autres afin que le quartier soit animé d'un esprit de compréhension mutuelle.
- Il annonça la création d'un comité inter-quartier regroupant les 3 comi-

tés existant sur Croix, ainsi que notre représentation au sein du C.A. de l'office culturel.

- Il passa ensuite la parole à Mme Thérèse CARETTE pour évoquer les divers problèmes apportés par les habitants du quartier.

Ces problèmes sont nombreux : certains sont posés depuis la création du comité de quartier et sont restés sans réponse, d'autres nous sont parvenus par les fiches de suggestions qui avaient été distribuées sous toutes les portes du quartier.

1) **Le problème des trottoirs défectueux** pouvant engendrer des accidents dans certaines rues. Qui est responsable de ces accidents ? Quand pensera-t-on à les rénover ? Certains trottoirs sont encore en terre battue !

La municipalité nous met au courant de l'interférence entre la communauté urbaine et la municipalité pour les "enveloppes" pour la voirie : ce qui retarde les travaux. Elle nous propose de signaler rapidement, à la mairie, les endroits où la sécurité des passants peut être menacée, afin d'y remédier, et nous rappelle l'obligation de nettoyer et de déblayer les trottoirs en cas de neige. Elle nous avise, qu'en cas d'accident (chute par ex.) ni la municipalité, ni le riverain n'est responsable.

2) **Le problème de la circulation et des excès de vitesse,** le sens de circulation de la rue L.-Seigneur, l'enquête dont nous n'avons jamais eu la communication, malgré les promesses !

La municipalité rappelle qu'elle a limité, par arrêté, la vitesse à 50 km/heure. Qu'elle est en train d'étudier la possibilité d'installer des passages à piétons, légèrement surélevés, pour briser la vitesse dans certaines rues. Quant à l'enquête qui met en jeu 2 municipalités, celle-ci n'a pas été communiquée parce qu'elle remet en causes des choses qui ont été décidées et que ce serait délicat de rouvrir le dossier actuellement.

3) **Le problème des passages protégés pour piétons** qui manquent à de nombreux endroits ou qui sont mal placés !

La municipalité en a averti la communauté urbaine, et il y aurait un nouveau projet qui serait mis en route au printemps.

Le Comité de Quartier s'insurge sur ce retard : si un passage protégé pour piétons n'est pas rapidement installé aux angles des rues Briqueterie et Fl.-Desbarbieux, assurant la sécurité de nombreux enfants qui vont à l'école, le Comité de Quartier est décidé à le peindre lui-même sur la chaussée et en avise ce jour la Municipalité.

Il espère avoir rapidement l'accord du "Stop" rue Léon-Stien, avant qu'il n'arrive un accident.

4) **Le problème du stationnement dangereux** rue du Presbytère à cause des voitures stationnées bi-latéralement rue du Dr-Dupont. Plusieurs interventions auprès de la police de Tourcoing ont été vaines. La municipalité de Croix promet d'intervenir. Là aussi, les habitants sont décidés à poursuivre eux-mêmes, s'il le faut.

Le comité s'étonne que le stationnement unilatéral de la rue L.-Seigneur a été mis en place sans consultation et sans en aviser le comité. A quoi sert donc celui-ci ? La municipalité admet que nous aurions pu être avisés, mais

Le Courrier des Associations

semble, elle aussi, avoir dû subir un arrêté de Roubaix. Si nous avons des propositions constructives, nous pouvons les leur faire.

La municipalité a noté aussi, le danger de stationnement des camions, du déchargement de parpaings et autres, et du stockage de matériaux au coin de la rue Favreul — un arrêté de bus étant justifié à côté.

5) La municipalité nous assure que le problème de l'éclairage de la passerelle de l'Allumette sera résolu dans quelques temps. Nous souhaiterions que ce soit avant l'hiver.

6) Le problème des bennes du C.R.I. ayant été évoqué, M. BAJDAS, responsable du C.R.I., nous rappela le but de l'association — son fonctionnement par bénévolat — et, demande l'accueil et l'aide des habitants pour mener à bien cette récupération, qui amène de réelles économies. Il parle aussi de l'éducation à faire, vis-à-vis des habitants pour qu'ils se sentent responsables et solidaires.

L'implantation des bennes se fait en accord avec la municipalité, mais les habitants peuvent faire des suggestions qui seront étudiées et exercent une surveillance afin que ces bennes soient employées correctement.

7) Le problème des saletés est évoqué, notamment par les habitants riverains de la rue de la Prairie qui est en terre battue, boueuse et poussiéreuse avec, en plus, des brûlages à l'air libre : des déchets domestiques, de résidus de jardins.

La municipalité nous fait part du pro-

blème délicat de cette rue, appartenant à Croix, à Wasquehal et à la Chocolaterie. Des démarches ont été entreprises pour essayer de résoudre cette situation, qui existe depuis plus de 70 ans, et qui risque de durer jusqu'en l'an 2 000, disent les habitants du quartier.

8) La question du bruit et des trépidations du poste de détente de gaz de la rue Stien et Raspail, est rappelé une fois de plus.

La municipalité a, paraît-il, fait des démarches auprès de Gaz de France. Une fois de plus, nous n'avons pas été avisés, et nous le regrettons car nous pourrions alors lui signaler que rien n'a été fait.

9) Une question a eu une réponse : c'est celle du transport en commun.

La municipalité a passé un accord avec la Cotrali, afin qu'un bus desserve le quartier à certaines heures. Cet essai durera 6 mois et ensuite, on verra si on peut le prolonger. Apparemment, cela ne semble pas rentable, mais les personnes présentes signalent que le bus passe à des heures qui ne conviennent pas et qu'elles possèdent des cartes de voyages gratuits, ce qui évidemment ne permet pas à la Cotrali de rentrer dans ses frais et, la compensation de la municipalité est grande. Affaire à suivre. Les habitants âgés préférant un bus municipal.

10) Le gros problème d'une salle polyvalente est évoqué et nous souhaiterions savoir si elle rentre dans les projets d'équipements lourds promis par M. le Maire, pour la Mackellerie, lors de la dernière Assemblée générale. Cette demande répond à un besoin que

le comité appuiera par une enquête.

La municipalité ne semble actuellement pas décidée à donner des promesses sur cette demande qui coûtera chère.

Le comité fait remarquer que la Mackellerie est un quartier défavorisé sur le plan "Equipement." La municipalité étudie plutôt la possibilité de nous rattachier ailleurs (Roubaix ou Tourcoing) pour ces problèmes.

L'affectation du terrain Vaillant n'est toujours pas résolue. La municipalité avait demandé nettoyage et clôture ; rien n'a été fait. Il n'y a pas de promoteur qui veulent construire, alors que les infrastructures sont sur place. Nous demandons donc, l'implantation d'un terrain de jeux à cet endroit ! On nous oppose le coût de mise à disposition, d'entretien, de surveillance et ensuite d'expulsion, si on y construit un jour.

Quand les enfants de la Mackellerie auront-ils possibilité de trouver dans leur quartier, de quoi satisfaire leurs loisirs ?

L'ENQUETE SUR LES JEUNES

Cela amène M. DELPORTE à expliquer l'enquête que le comité va lancer, chez les jeunes, pour connaître la réalité du quartier, leurs besoins et comment y répondre.

Il appelle les bonnes volontés à aider et soutenir cette initiative qui nous permettra, à la prochaine Assemblée générale, de faire des propositions étayées, à la municipalité de lui demander d'y répondre.

INITIATION A L'INFORMATIQUE

La directrice de l'école Raspail, pro-

pose de signer une convention avec le comité de quartier, afin que tous ceux qui sont intéressés par une initiation à l'informatique, puisse bénéficier du matériel et des animateurs qui seront à la disposition du quartier les : mercredi et samedi en période scolaire.

Les habitants intéressés sont priés de s'inscrire au plus vite : 21, rue Florimond-Desbarbieux à Croix.

COMMISSION - ANIMATION

La parole est ensuite donnée à Mme CROMBEZ et M. CARLIER, responsables de l'animation.

Mme CROMBEZ rappelle la brocante qui a eu beaucoup de succès et qui sera renouvelée le 8 juin 1985 de 8 h à 18 h. Les 3 Heures moins le quart de la Mackellerie où les jeunes ont répondu massivement et avec entrain à cette manifestation. Elle aura lieu à nouveau le 15 septembre 1985.

De plus, le comité a écrit au Père Noël et attend sa réponse ! Mais nous sommes confiants qu'il sera parmi nous, dans les rues de la Mackellerie, le 25 décembre, pour distribuer des bonbons aux enfants. Qu'on se le dise.

M. CARLIER invite ensuite l'assistance au "Pot de l'amitié" qui permet à chacun de pouvoir parler avec les autres habitants du quartier.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : LE 23 MARS 1985

Les Alcooliques Anonymes : une Fraternité

A notre demande, le groupe roubaisien des "Alcooliques Anonymes" (qui se réunit le vendredi à 20 h, au centre social "La Maison", 137, rue de Lille, a ainsi résumé ses objectifs :

POUR L'ANNEE 1984

ACCUEILLIR :

Les "Alcooliques Anonymes" sont une fraternité mondiale d'hommes et de femmes qui mettent en commun leurs expériences, leur courage et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres personnes à se relever comme eux de la maladie de l'alcoolisme. Les "Alcooliques Anonymes" savent que très peu d'alcooliques peuvent se rétablir par leur propre énergie, mais qu'en groupe, ils peuvent faire ce que chacun ne peut accomplir seul.

Puisqu'ils sont eux-mêmes, tous des alcooliques, les "Alcooliques Anonymes" ont une compréhension très ouverte de leur problème. Leur langage et la teneur de leur partage sont l'expression de leur "vécu". C'est pourquoi les "Alcooliques Anonymes" accueillent toute personne ayant le désir de s'arrêter de boire. C'est la seule condition requise pour faire partie d'Alcooliques Anonymes.

LE PARTAGE :

Par l'exemple et l'amitié des alcooliques rétablis, le nouvel ami est encouragé à s'éloigner du "premier verre",

une journée à la fois, comme les "Alcooliques Anonymes" le font eux-mêmes. Plutôt que de jurer de ne plus jamais boire, ou de s'inquiéter s'il sera abstiné demain, l'alcoolique, en "Alcooliques Anonymes" concentre ses efforts à ne pas boire, maintenant, aujourd'hui seulement.

Au début de chaque réunion, le membre "Alcooliques Anonymes" dit "Je suis alcoolique", même s'il n'a pas bu depuis plusieurs années. Il ne dit pas qu'il est guéri. Un "Alcoolique Anonyme" ne pourra jamais devenir un "Ancien alcoolique" ou un "Ex-alcoolique". Il peut, cependant, devenir un alcoolique abstiné, puis un alcoolique sobre, moralement, à l'aide d'un changement de mode de vie seulement suggéré.

LE SEUL BUT :

Le seul but des membres des "Alcooliques Anonymes" est d'aider l'alcoolique qui souffre encore. Les nouveaux venus ne paient aucun frais d'adhésion et les membres "Alcooliques Anonymes" n'ont à s'acquitter d'aucune cotisation. Au cours de la réunion de groupe, une collecte est faite pour subvenir aux frais de location, d'entretien de la salle, de café ou de rafraîchissements. Y participe qui veut, selon ses moyens.

"Alcooliques Anonymes" n'est lié à aucune secte ou confession, est indépendant de la politique, de toute autre organisation ou institution. "Alcooliques Anonymes" ne désire s'engager dans aucune controverse, ne s'allie ou ne s'oppose à aucune cause. La politique de "relations publiques" est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame et rappelle toujours la nécessité de placer les principes au-dessus des personnalités.

Chacun "présente" mais ne "représente" jamais "Alcooliques Anonymes". N'étant pas une organisation médicale, "Alcooliques Anonymes" ne donne pas d'avis médical ou psychiatrique, laissant ce soin aux professionnels qui sont ses "alliés naturels", les médico-sociaux.

L'ANONYMAT :

L'existence d'Alcooliques Anonymes repose sur l'anonymat. En réunion, les membres ne dévoilent ni leur nom, ni leur profession ou origine. Chacun s'appelle par son prénom et la coutume veut que l'on se tutoie entre amis. Aucune vérification n'est faite pour s'assurer que les amis ne boivent pas. C'est à chacun que revient l'honnêteté de se dire "abstiné". C'est peu exprimer ses idées personnelles sur le sens de sa vie.

L'ESPOIR :

Les "Alcooliques Anonymes" forment donc un groupe de personnes pour lesquelles l'alcool est devenu un problème majeur et qui ont décidé, en conséquence, d'adopter un nouveau mode de vie, sans faire usage d'alcool, à la découverte de la sérénité et du bonheur, dans l'amitié des groupes et avec leur propre souci, de travailler courageusement sur elles-mêmes.

Ligue pour la liberté des vaccinations

20, av. de Gaulle
59170 Croix - Tél. 70.90.24

Lors de la dernière réunion, la ligue a rappelé les différentes manifestations

où un stand d'information sera tenu à Villeneuve-d'Ascq, à Steenwerck et à Fourmies.

Les résultats de l'enquête sur les vaccins ont été étudiés. Il apparaît différentes constatations intéressantes :

- un tiers des familles ne seraient pas en règle avec les obligations vaccinales.
- Près de la moitié des sujets vaccinés ont eu des réactions post-vaccins : fièvre, fatigue, troubles intestinaux, asthme ou troubles respiratoires.
- Un tiers des familles ne ferait pas vacciner leurs enfants, s'il n'y avait pas d'obligation. Un sur deux qui vaccinent ne feraient que le tétanos et la polio.
- Une personne sur trois connaît les obligations et, une sur quatre sait qu'il n'y a aucune vaccination obligatoire en Angleterre, aux U.S.A., en Allemagne, en Hollande, etc.
- Enfin, plus de 80% des personnes interrogées seraient partisans de la liberté des vaccinations et donc contre l'obligation. Ne faudrait-il pas réfléchir à ce problème ?

A.I.S.P.A.C.E.

38, av. Lacépède
59170 Croix

LA MALADIE DU SILENCE

"Que puis-je y faire, m'a dit cette personne, puisque je ne suis pas concernée". Voilà bien le type de réaction courante devant la maladie du silence : on pense sincèrement ne pas être concerné parce qu'on n'en souffre pas.

par jour ou l'autre, est concerné. Par exemple, si vous êtes employeur, que ferez-vous quand vous apprendrez qu'un de vos salariés est épileptique ? Quelle sera votre réaction ? Attention ! Cela peut vous arriver demain. Alors ne dites pas que vous n'êtes pas concerné.

Même si vous êtes Monsieur ou Madame "Tout le monde", vous êtes aussi concerné. Que ferez-vous si vous voyez une personne faire une crise d'épilepsie chez votre marchand de journaux, un matin quand vous achetez votre quotidien ? Savez-vous ce qu'il faut faire dans ce cas-là ? Et surtout, savez-vous ce qu'il ne faut pas faire ? Non, n'est-ce-pas ?

Votre devoir de citoyen, à qui la solidarité impose assistance à toute personne qui se trouve dans une difficulté passagère, est de savoir ce qu'il faut faire et ne pas faire, notamment devant une crise d'épilepsie. Vous êtes donc concerné. Dans notre prochaine causerie, nous vous expliquerons comment procéder. N'ayez crainte, c'est fort simple.

L'expression de votre solidarité devrait aussi aller jusqu'à nous aider dans notre action sociale préventive. Au moment où le mot "SOCIAL" est revendiqué par toutes tendances, ne faut-il pas concrétiser cet idéal généreux par une réalité, et sortir un peu des discours et de la théorie ?

Tout don qui nous aidera dans notre action sera le bienvenu. Nous pouvons vous fournir un reçu qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus dans votre déclaration annuelle de l'impôt sur les revenus.

Sachez que si chaque habitant de Croix ne donnerait que UN franc, un mois de notre action sociale est assuré. Qu'est-ce que un franc ? Pouvez-vous dire, sans y regarder, quelle somme vous avez dans votre porte-monnaie, à un franc près ? Non, n'est-ce pas ? Donc, un franc n'a pas pour vous autant de valeur que vous lui attribuez, sinon vous connaîtriez le montant exact du contenu de votre porte-monnaie.

Alors, donnez-le nous ce franc, ou plusieurs, aidez-nous, pensez à ceux qui souffrent en silence de cette maladie et qui, grâce à vous, pourrons espérer sortir de leur cruel isolement.

Envoyez vos dons à notre trésorière : Mme Paule ERNOULT, 38, av. Lacépède - 59170 Croix.

Club de Bridge

68, rue J.-Guesde
Croix

BRIDGE QUAND TU NOUS TIENS !

Le "Bridge Croisien", compte maintenant une cinquantaine d'adhérents et il est à craindre que le centre culturel qui l'accueille ne devienne trop exigü si le succès du club ne se dément pas.

Les non initiés se demanderont sans doute pourquoi un banal jeu de cartes peut attirer tant de monde. La réponse est toute simple : c'est que justement ce jeu de cartes n'a rien de banal.

Iris-Club Section Football

30 bis, rue Ghesquière
59170 Croix

Voici venu novembre et le temps de faire un premier bilan des résultats obtenus dans les différentes catégories :

SENIORS :

Après un départ assez laborieux, l'équipe fanion semble se reprendre sérieusement. Nous attendons confirmation, quant aux Seniors B, qui ne manquent cependant pas de moyens, la situation paraît plus délicate, il est temps de faire l'effort nécessaire pour se sortir de la zone dangereuse.

JUNIORS :

Si tous les joueurs le désirent, il est possible d'obtenir un très bon résultat d'ensemble, car nous considérons qu'il n'y a pas de A ou de B, tous se valent. Il faut penser aux prochaines saisons et à l'Inter-District qui est en vue.

CADETS :

Pour cette catégorie, malgré les mauvais résultats, nous leur demandons simplement de continuer, avec obstination, les résultats viendront.

MINIMES-PUPILLES :

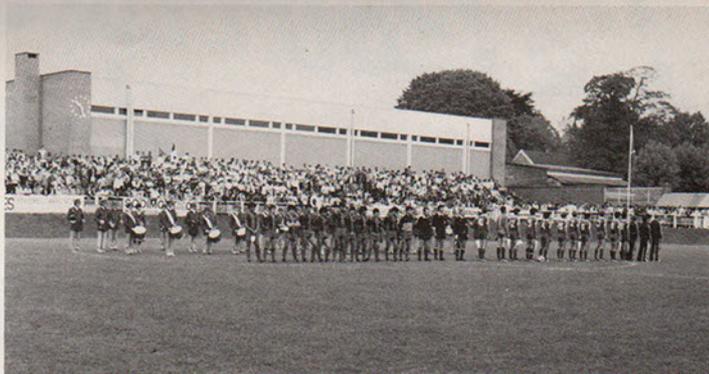
Saison de transition, il s'agit dans ces catégories de se maintenir et de s'endurcir pour obtenir de bonnes bases aux équipes de la prochaine saison. Nous y croyons fermement.

POUSSINS :

Satisfaction habituelle et nous n'insisterons jamais assez pour que parents et amis viennent les encourager. C'est un vrai plaisir que de voir évoluer ces garçons.

Le dimanche 4 novembre, nos Pupilles et Poussins étaient invités par l'A.S. Creil pour disputer le Tournoi J.M. Regnault. L'accueil y fut des plus sympathique, et les rencontres disputées dans le meilleur esprit. Ce fut une belle journée pour nos enfants. D'autre part, il est réconfortant de constater que l'on puisse réunir, sur un terrain de football, environ 300 enfants de 10-12 ans, sans avoir à se plaindre du moindre mot ou geste déplacé. Bravo à tous les clubs participants et merci à l'A.S. Creil et à ses dirigeants qui se sont dépensés sans compter pour la réussite de cette journée.

Souvenirs du Tournoi 1984



Présentation des équipes pour la finale.



Le capitaine de l'équipe de Barcelone, vainqueur du Tournoi, félicité par MM. F. DEBEUNWE, M. CARNOIS et M. FIEVET.



M. J. DEBUCK, Président de l'Iris-Club de Croix, remet la coupe au capitaine du F.C. Barcelone.

Ceci nous amène à suggérer, à tous ceux qui n'en ont pas l'habitude, de passer une heure ou deux le samedi après-midi, au stade H. Seigneur. Certains d'entre-vous y reviendront certainement par la suite, et cela fera plaisir à tout le monde.

Le "Bridge" est un loisir actif : le "Bridgeman" est amené à prendre des initiatives, des décisions.

Le "Bridge" est un loisir intelligent : "Bridger" c'est raisonner et raisonner c'est faire appel à la mémoire et à l'intelligence.

Le "Bridge" est un jeu social, il se pratique en face d'un partenaire avec qui l'on est en sympathie et en compagnie d'adversaires que l'on estime.

Le "Bridge" est un jeu peu onéreux puisque, pour un droit de cartes modique, il permet de passer une excellente après-midi.

Le "Bridge" enfin est un jeu de relation,

une activité d'éveil pour les jeunes, un loisir de diversion pour les adultes et le meilleur moyen de garder (voire de développer) les contacts sociaux à l'heure de la retraite.

Le "Bridge-Club Croisien" offre deux possibilités :

- 1) s'initier à ce jeu ou s'y perfectionner (les cours sont donnés par Guy HAN-SART et Anne-Marie GABILLARD).
- 2) Participer à des tournois amicaux mais néanmoins officiels et homologués par la F.F.B.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Mme QUANTIN, Secrétaire du club,
Tél. 55.70.29.

Comité de Quartier Saint-Pierre

68, rue J.-Guesde
59170 Croix

La réunion plénière de notre Comité s'est tenue le samedi 27 octobre en la salle du Créchet. Pourquoi choisir ce lieu alors que les habitants de Croix Saint-Pierre se plaisent si bien dans la salle Léon-Jouhaux ? Simplement parce qu'on avait invité de façon toute spéciale les habitants du Créchet et de la Croix-Blanche à venir se joindre à nous dans le Comité.

Croix est une ville assez étendue et, par rapport à la création des comités de quartier, la Croix-Blanche et le Créchet pouvaient s'estimer mis à l'écart. Cependant, les Comités ne peuvent être multipliés à l'infini, d'où le pourquoi de notre invitation.

Quelques habitants ont bien affirmé qu'ils ne voulaient pas être "englobés" dans Croix Saint-Pierre et ayant entendu l'affirmation très précise des membres du Bureau du Comité que telle n'était pas leur intention, mais bien au contraire de permettre à tous de s'exprimer, ils ont donné leur nom et adresse et accepté de faire le lien entre



Le Courrier des Associations

la Municipalité et les habitants et ce, au sein du Comité de Quartier de Saint-Pierre, de la Croix-Blanche et du Créchet.

Ces "antennes" sont :

- M. Pierre VANYAMBEKE, 41, rue Courbet,
- M. HOUSSEAU, 231, rue Jean-Jaurès,
- Mme VERSCHUEREN, boulangère, 36, rue de Bapaume,
- Mme PELSMACKERS, 6, rue de Bapaume.

Les réunions auront lieu alternativement au Créchet et salle Léon-Jouhaux.

La discussion a ensuite porté sur différents problèmes et, comme souvent, ce sont les problèmes de stationnement et de circulation qui ont eu la primeur et fait l'objet de bien des remarques. On a également parlé de la sortie des écoles qui provoque un afflux momentané des stationnements gênants et de circulation intense et dangereuse pour tous. Des solutions peuvent être apportées, mais c'est d'abord et surtout au civisme des parents qu'il est fait appel. N'est-ce pas, pour eux, l'occasion de donner à leurs enfants une première leçon d'ins-truction civique ?

Il fut aussi question des nuisances qui gênent la vie des habitants. Des remèdes doivent y être apportés...

Bref, la réunion fut très positive.

La prochaine réunion plénière aura lieu fin janvier/début février. Comme d'habitude, elle sera annoncée par voie de presse et affiche. Le bureau compte y donner un compte rendu objectif et précis du résultat des interventions faites depuis la création du Comité. Il ne faut pas seulement voir ce qui ne va pas mais aussi voir ce qui a été obtenu.

Nous vous y attendons nombreux.

Comité de quartier de Croix Centre

172, rue Gustave-Dubled
59170 Croix

Le Comité de quartier de Croix Centre a tenu le samedi 6 octobre 1984, salle des fêtes bis, sa réunion plénière trimestrielle à laquelle assistaient M. DEBEUNNE, maire, MM. RAMEAUX, DUQUESNE, BLOUET, adjoints, VANPUYMBROUCK, conseiller délégué, Mme. FIEVET, MM. CARISSIMO, DELPORTE, HEQUETTE, SEIGNEUR, TOURTOY et WYFFELS, conseillers.

Les questions suivantes ont été évoquées :

- **TUNNEL SOUS LA GARE** : M. DEBEUNNE annonce qu'une réunion, semblable à celle tenue récemment à Wasquehal et à laquelle trois membres du Comité étaient présents, se tiendrait prochainement à Croix à propos de cette construction pour que la population soit pleinement informée de ce projet.

Monsieur le Maire donne quelques informations techniques quant à la structure des travaux et à la conception du tunnel, toutefois plusieurs questions restent à régler : immeubles et parking.

Il est évoqué la gêne, provoquée par les travaux, pour les riverains concernés : la D.D.E. donne l'assurance

qu'elle sera minime. L'implantation de feux de signalisation à l'angle de la rue de la Gare et de l'avenue Hannart, par rapport à la rue du Creusot, fait également l'objet de remarques.

M. DEBEUNNE, après avoir rappelé l'intérêt du tunnel au point de vue économique, assure la population que des solutions étaient étudiées pour régler tous les problèmes soulevés par cette réalisation.

- **PROPRETE DE LA VILLE** : en dépit des efforts réalisés, il est à constater que la propreté de la commune laisse à désirer, les causes en sont très diverses (décharges sauvages, bennes du C.R.I., encombrants, etc.).

La propreté de Croix étant l'affaire de chacun et de tous, le Comité demande aux habitants de se sentir concernés par ce problème.

- **ECOLE** : M. Ph. DECORPS expose la situation des écoles de Croix Centre qui comprennent : 3 écoles primaires et 5 maternelles dans le secteur public et 1 école primaire et 1 maternelle dans le secteur privé.

M. RAMEAUX, adjoint aux écoles, situe alors le problème scolaire sur le secteur : il n'y a pas de gros problèmes au sujet de la scolarisation des enfants, les écoles ne fonctionnant pas à plein et rappelle le principe de la répartition géographique dans les divers établissements.

A propos du problème scolaire, la sécurité des écoliers est évoquée.

- **TRANSPORTS EN COMMUN** : ce sujet est reporté à une prochaine réunion, toutefois le souhait est exprimé que la ville soit mieux reliée au nouvel hôpital "Victor PROVO" récemment ouvert.

- **PLANCHE-EPINOY** : deux questions sont soulevées : panneau de signalisation pour la localiser et passage de la TRU, celles-ci font l'objet d'une mise au point de M. DUQUESNE, adjoint aux Travaux.

QUESTIONS DIVERSES : en fin d'assemblée, la parole est laissée à l'assistance qui soulève ou renouvelle divers problèmes :

- nuisances, avenue Le Nôtre,
- circulation, rue de la Gare, lors de la ducasse de septembre,
- état des trottoirs dans certaines rues,
- éclairage, avenue Jussieu,
- circulation, rues de la Gare, Brasse-rie et Voltaire.

La prochaine réunion du Comité de Quartier aura lieu le samedi 12 janvier 1985, à 14 h 30, au Foyer, rue de l'Ouest.

C.R.O.U.S.

74, rue de Cambrai - Lille
Tél. 56.93.40

COMMUNIQUE

BABY-SITTING, TRAVAUX DOMESTIQUES...

Le Service Liaison Etudiants-Entreprises (S.L.E.E.) rappelle aux particuliers qu'il se tient à leur disposition pour résoudre leurs problèmes

ponctuels ou occasionnels de gardes d'enfants par l'emploi d'étudiant(es).

En effet, face à une demande importante d'étudiant(es) qui recherchent divers jobs, aussi bien pendant l'année universitaire que pendant les vacances, il est possible au S.L.E.E. de satisfaire le jour même, toute offre de baby-sitting téléphonique avant 12 h.

Qu'il s'agisse d'emplois ménagers, de cours particuliers, de travaux domestiques ou de gardes d'enfants, le S.L.E.E. vous présentera **gratuitement**, et sans engagement, l'étudiant(e) intéressé(e) par votre offre.

Le S.L.E.E. vous prêtera assistance et conseils en matière de rémunération et des formalités d'embauche.

Pour toutes informations complémentaires ou toute offre d'emploi,

ADRESSEZ-VOUS AU :

Service Liaison
Etudiants-Entreprises
C.R.O.U.S.
74, rue de Cambrai
59043 Lille Cedex - Tél. (20) 56.93.40

Ecole Jean-Jaurès

77, rue J.-Jaurès
59170 Croix

S.O.S. BIBLIOTHEQUE

Notre bibliothèque se poursuit, tous vos livres seront les bienvenus :

- documentaires,
- romans, etc., de 6 à 12 ans.

BOURSE AUX JOUETS

Nous recherchons pour les enfants du quart monde des jouets et vêtements que les élèves de l'école rénovront dans le cadre de nos ateliers.

Récupération à partir du 6 novembre.

A l'avance, merci.

Ecole J.-Jaurès.

A.P.E. Collège Boris-Vian

80, rue V.-Hugo - Croix
Tél. 72.79.88

L'Association de Parents d'Elèves (P.E.E.P.) du Collège remercie les Parents qui ont participé au vote pour le Conseil d'Etablissement ; ont ainsi été élus :

- M. Bernard LEGRAND,
- Mme Françoise CHARLES,
- M. Raymond JENNEQUIN.

Leurs suppléants étant :

- M. Michel DUMONT,
- Mme Francine DARGERIE,
- Mme Monique BEAUCAMPS.

Par ailleurs, nous avons constaté que malheureusement encore plusieurs classes n'avaient pas de Parent délégué pour les Conseils de Classe. Ce manque de participation est regrettable pour le suivi des élèves.

Il n'est cependant pas trop tard pour participer aux autres Conseils, il suffit pour cela de nous contacter, l'Association sera heureuse de vous compter parmi ses parents bénévoles.

Ecole mixte Victor-Hugo

Place de la République
59170 Croix

L'Ecole VICTOR HUGO cherche personnes pouvant offrir livres ou revues enfantines (en bon état si possible), en vue de la création d'une Bibliothèque Centre de Documentation.

D'avance les enfants et les maîtres vous remercient.

Société d'Horticulture et des Jardins Populaires de France

6, rue de la Paix
Wasquehal

informe tous les amateurs de jardinage que ses délégués locaux, M. PETIT, 6, rue de la Paix à Wasquehal et Mme BOREMAN, 307, rue des Ogiers à Croix, se tiennent à leur disposition pour tous renseignements et inscriptions.

Dimanche 13 janvier 1985 à 16 h, au café FLORIN, 167, rue Louis-Seigneur, conférence de jardinage, responsable des espaces verts de la ville de Wasquehal. A l'issue de la réunion, tombola gratuite entre tous les membres présents et à jour de leur cotisation.

C.S.C.V.

68, rue Jules-Guesde - Croix
Permanence : les 1^{er} et 3^e jeudi
du mois
de 17 h 30 à 18 h 30

LOGEMENT :

Le 6 octobre, une rencontre a eu lieu entre les habitants de la rue Saint-Jacques, locataires du C.A.L., et la C.S.C.V.

Les questions posées ont été résumées dans une lettre envoyée au C.A.L., avec une demande d'entrevue. Les principales questions sont les suivantes :

- date approximative des travaux,
- place de la Municipalité dans la réalisation des travaux,
- maintien des locataires en place pendant les travaux,
- possibilité de poser des persiennes,
- compteur d'eau individuel, etc.

Dans sa réponse du 19 octobre, le Président du C.A.L. nous dit attendre une **réponse définitive**, dans les semaines prochaines, des Organismes qui doivent financer la réhabilitation ainsi que des propriétaires des maisons. Il nous demande, dans ces conditions, d'attendre pour organiser une nouvelle rencontre.

Le Courrier des Associations

La C.S.C.V. estime que, vu l'état de dégradation de certains logements, il serait urgent de tout mettre en œuvre pour que les travaux soient effectivement entrepris dans les premiers mois de 1985, comme cela avait été annoncé dans une rencontre précédente avec le C.A.L. Il serait impensable de décevoir une fois de plus l'espoir des habitants.

La C.S.C.V., qui a toujours lutté pour le "Droit au logement pour tous", interroge tous les responsables en ce domaine, car en cette période de crise que devient ce droit pour les sans ressources ? Des moyens urgents sont à mettre en place !

SANTÉ :

Le stage "Santé, équilibre de vie" organisé avec le C.R.E.F.O. a bien démarré le 15 octobre. Vu le nombre important d'inscrits, il a été décidé de le doubler. Les participants de Croix-Wasquehal commenceront le stage à l'Office Culturel de Croix, le jeudi 3 janvier. Les gens intéressés peuvent s'adresser aux permanences.

CONSUMMATION :

C'est un domaine qui touche l'ensemble des usagers. La C.S.C.V. y prend une part active. Une rencontre a eu lieu, avec projection de diapositives sur les droits des consommateurs en matière de Crédit. Cette rencontre a eu lieu pour Croix et Wasquehal à la salle G.-Philippe, le 24 octobre. Mieux informées, les personnes présentes seront à l'avenir des consommateurs avertis.

COLLECTIF DE REFLEXION ET D'ACTION

SUR LE PROBLEME DES JEUNES :
La C.S.C.V. continue à participer au Collectif. Des rencontres se font régulièrement. Un des points du dernier Ordre du Jour était les modalités d'application des T.U.C. (Travaux d'Utilité Collective).

Les Amis des Jardins Ouvriers de Wasquehal et environs

6, rue de la Paix
Wasquehal

Permanences les 2, 9 et 16 décembre 1984 aux cafés :

- DUTHOICT, rue Ferrer,
- au STOP, rue Lejeune à Wasquehal,
- et BOREMAN, 307, rue des Ogiers à Croix,

pour le paiement des cotisations et l'inscription des personnes âgées de plus de 65 ans et des enfants de moins de 12 ans qui auront droit aux colis qui seront remis au cours de la Fête Familiale du 27 janvier.

- Dimanche 13 janvier, au café FLO-RIN, 167, rue Louis-Seigneur :
- tombola gratuite offerte aux sociétaires au cours de la réunion de la Société d'Horticulture.

- Dimanche 27 janvier, salle des Fêtes, rue Victor-Hugo à Wasquehal :
- à 14 h, Assemblée générale,
- à 15 h, grand spectacle de Music-Hall, avec Michel PATOU et son orchestre, Francki, le magicien burlesque FRANTZI, les fantaisistes musicaux les Fadiez, Lionel LORY et E.T., les chimpanzés de Valérie et Henri MUL-LENS, les jeux de la Société RICARD et

le tour de chant de Jean-Claude DARNAL. Au cours du spectacle, remise des colis aux anciens et aux enfants et les 2 000 lots des enveloppes surprises qui seront vendues dans la salle. Entrée gratuite.

U.N.R.P.A. Union des Vieux de France

Section de Croix
Fédération du Nord
Siège social :

Café St-Pierre, place de la Liberté
59170 Croix

Cette année encore les activités n'ont pas manqué à l'Union Nationale des Retraités et Personnes âgées (Union des Vieux de France).

4 voyages ont été faits ainsi qu'une Assemblée générale en octobre qui fut très appréciée de nos adhérents. 2 nouveaux membres sont entrés dans la Commission.

Nous voilà presque en fin d'année et le renouvellement du timbre 1985 sur les cartes d'adhérents s'est fait les 19 et 22 novembre 1984, au siège "Café P.M.U. Saint-Pierre".

Les retardataires peuvent toujours faire renouveler leur timbre et les nouveaux se faire inscrire auprès des Membres de la Commission. Nous aimerions aussi voir les pré-retraités venir grossir notre Union. Ils seraient les bienvenus.

La distribution du colis de Noël aura lieu le 28 décembre après-midi.

Pour l'année prochaine des voyages nouveaux sont à l'étude et nous en ferons part à nos adhérents au début de 1985.

Nous préparons une grande fête pour le mois de mars 1985.



"Les dévouées volontaires pour le jeu des enveloppes du dimanche matin"

Fraternelle des Anciens Combattants

29, place de la Liberté
59170 Croix

Le Président de la section de Croix de la Fraternelle des Anciens Combattants adresse tous ses remerciements aux membres de la Commission, leurs épouses et leur famille qui cette année, particulièrement, se sont dépensés

pour la bonne marche de l'Association.

Il leur adresse également ainsi qu'aux membres de la Fraternelle, leur famille et tous ceux qui l'épaulent, ses très sincères souhaits pour une fin d'année heureuse et ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle qui s'annonce.

Club J 3

68, rue J.-Guesde
59170 Croix

CLUB J 3. Pour ce club dynamique, 1984 s'est terminée en beauté. En effet, un après-midi dansant avec collation a eu lieu le 8 décembre 1984 au local, avec la collaboration d'une bonne sono, a été bien apprécié pour tous ces dynamiques de plus de 60 ans.

D'autre part, l'activité du club ne s'est pas relâchée pour autant, 4 voyages (Gand, La Morande, Naours et Dunkerque). Le 13 mars a réuni au restaurant de la Duquenièrre, 105 participants à l'occasion du 10^e anniversaire du club et le 14 octobre a eu lieu un Pierrot dans ce même restaurant.

En janvier, il a été distribué plus de 200 colis "Etrennes" aux adhérents qui ont bien apprécié le contenu de chaque colis.

Il y a eu aussi quelques après-midi récréatifs avec accordéoniste et chorale et distribution de dessert et boissons. Des jeux de tables (cartes, domino, scrabble, petits chevaux et aussi la pétanque pour les personnes qui le désirent.

Le club fonctionne les mardi et vendredi après-midi de chaque semaine et accueille volontiers les pré-retraités qui seraient intéressés pour passer quelques heures agréables.

A.C.P.G. - C.A.T.M. Section de Croix

68, rue J.-Guesde
59170 Croix

C'est devant quatre-vingt-dix participants que les A.C.P.G.-C.A.T.M. de Croix se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE dans la salle du Crêchet, le samedi 3 novembre, sous la présidence de M. Francis DEBEUNNE, Maire, et de M. Adolphe SPRIET, Président d'arrondissement. Le Président André VANDEN BOGAERDE souhaitant la bienvenue à chacun, se félicita de la présence de M. le Maire, honorant de ce fait l'estime qu'il porte à notre Association. Après l'énumération des Membres décédés durant ces douze derniers mois, un instant de recueillement fut observé. Un hommage a été rendu à notre ancien Président André CNOCKAERT et à son grand dévouement envers la Section durant de nombreuses années. Au renouvellement partiel du Comité se trouvèrent reconduits dans leur mandat MM. Charles COENE, Jean LOGIE et André VANDEN BOGAERDE. Notre camarade Serge LEDOUX fut élu unanimement à faire partie de notre équipe dirigeante.

Suivant les belles allocutions de M. le Maire et du Président d'arrondissement, Adolphe SPRIET, une tombola bien dotée grâce à la générosité des commerçants et entreprises de la région, mit un point final à cet après-

midi dans une bonne ambiance amicale.

Le dimanche 11 novembre, pour fêter l'Armistice suivant la cérémonie du Souvenir au Monument aux Morts, une plaque fut déposée sur la tombe d'André CNOCKAERT en reconnaissance des services rendus à la Section. Nous fûmes ensuite tous rassemblés dans la Salle Gustave DEDECKER, où sous l'égide de la Municipalité un banquet nous était offert qui eut un franc succès animé par la fraternelle ambiance habituelle.

Nous rappelons aux Sociétaires de plus de 70 ans qui estiment pouvoir solliciter l'attribution d'un colis pour Noël, qu'ils doivent venir se faire inscrire à notre permanence du jeudi 13 décembre à 16 h ou déléguer un proche si dans l'impossibilité de se déplacer (distribution samedi 22 décembre à 16 h).

Pour la Mutuelle Décès, la presse publiera les dates de paiement lorsque nous aurons réceptionné les bordereaux.

André VANDEN-BOGAERDE

Collectif de réflexion et d'action sur le problème des Jeunes

A Croix, des jeunes de 16 à 25 ans, sans emploi et sans ressources, vivent dans une misère profonde. Le Bureau d'Aide Sociale ne peut que leur apporter une aide limitée ; la permanence d'accueil ne peut pas forcément répondre à leurs aspirations.

Comment leur permettre de vivre dans des conditions décentes avec dignité et espoir ? Quels seront les moyens d'accueil, de formation, d'équipement, d'emploi, mis en place pour lutter contre cette situation exceptionnelle ?

Pour réfléchir et agir avec ces jeunes, un collectif s'est créé. Issu des forces vives de la population de Croix (C.F.D.T., C.G.T., Comités de quartier St-Pierre et Mackellerie, C.S.C.V., F.C.P.E., J.O.C., M.J.S., P.C., P.S.U., P.S.), il veut sensibiliser les structures politiques et économiques locales et régionales, intervenir pour le développement des emplois, créer les conditions d'une formation qualifiante adaptée aux possibilités d'insertion dans la Société.

Trois types de question sont posées :

- à court terme : comment aider ces jeunes dans la détresse financière ?
- à moyen terme : quels moyens et équipements pourraient être mis en place par la Municipalité ?
- à long terme : implantations d'entreprises nouvelles et le développement de l'emploi ?

Pour toute information, contacter :

- Claude DELEPORTE, 6, rue Lacépède - Croix.
- J.F. VANDELDELDE, 288/3, rue des Ogiers - Croix.
- Comité de Chômeurs J.O.C., 169, rue Kléber - Croix.
- C.S.C.V., 214, rue Kléber - Croix.

Le Courrier des Associations

La Patriote

Rue E.-Guillaume
59170 Croix

La Patriote ouvre

UNE ECOLE DE SPORT

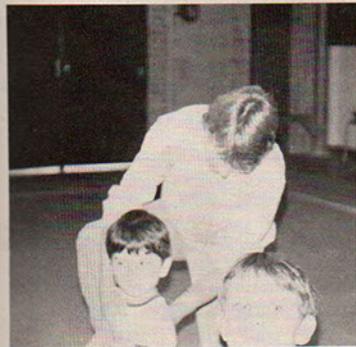
La Patriote de Croix a ouvert une école de sport. La réussite a été immédiate. L'occupation de la salle G. Sandras, dans le cadre du Centre aéré pendant les dernières grandes vacances, a provoqué cet engouement.

Actuellement, soixante-quinze enfants de 6 à 12 ans y sont inscrits. Les séances bi-hebdomadaires l'une, le mercredi

après-midi, l'autre le samedi après-midi, sont fréquentées par une bonne cinquantaine d'enfants qui, de bon cœur, participent à tous les exercices proposés. La séance, qui dure deux heures, commence par un échauffement général sur le praticable élastique à souhait : succession d'exercices collectifs tel celui de la photo ci-dessous où l'on voit tous ces jeunes sautiller à cloche-pied.



Au cours de cet échauffement, certains exercices statiques demandent des corrections d'attitude.

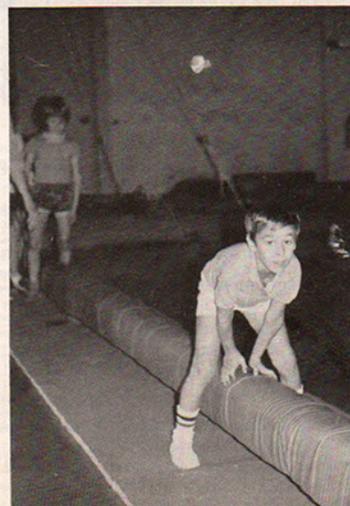


Ensuite, on répartit toute la troupe en groupes de 7 ou 8 enfants et sous la direction d'un moniteur ou d'un aide-moniteur, chaque groupe fait connaissance avec les agrès. Successivement, les photos qui suivent, montrent le sérieux, l'application, l'ardeur avec lesquels les jeunes enfants abordent ces difficultés.

De simples bancs suffisent pour cet exercice de bascule du bassin. On saute avec joie.



A la poutre basse, on progresse par appuis successifs. Mais ne nous laissons pas troubler par le photographe !



Les jambes bien groupées pour la roulade et, le tapis de mousse en plan incliné permettra une autre roulade, jambes tendues.



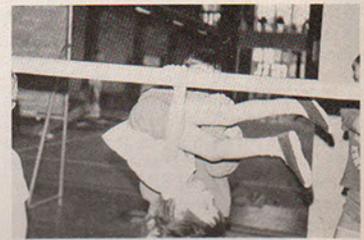
Les choses deviennent maintenant plus sérieuses. Il faut essayer de faire une roue. Que l'aide du moniteur est précieuse ! Après un appui sur les mains, on retombera sur ses pieds.



Même aux anneaux, il faut y aller. Encore un coup de reins ! Une pirouette et on retrouve le rassurant tapis.



Surtout, ne lâchons pas les barres. Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire ? Voilà l'école de l'audace ! Bientôt, l'appréhension et la peur resteront au vestiaire.



Quand on veut, tout est facile. Un grand sourire à la sortie des barres asymétriques.



Montera... montera pas ! Que c'est haut un cheval d'arçon ! Grâce à la monitrice, nous voici à califourchon. Oui, mais pour descendre ? Allons-y, sautons !



La séance se termine. Garçons et filles se rhabillent. Ils ont passé une bonne après-midi. Bravo à la Patriote dont la nouvelle salle se prête admirablement à cette activité. Bravo à toute l'équipe de moniteurs, d'aide-moniteurs, à Frédérique GHYSELINCK, Thérèse AMEYE et Dominique PONTRANDOLFI qui ont mis sur pied cette école de sport et la dirigent parfaitement.

Le Courrier des Associations

Patinoire du Parc

33, avenue De-Gaulle
59170 Croix

18^e GALA INTERNATIONAL DU C.P.M. CROIX

Le C.P.M. organise le 11 janvier 1985 son 18^e Gala International.

Est-il besoin de rappeler que la piste de la Patinoire de Croix a vu évoluer au cours de ses 17 galas précédents les plus grandes vedettes internationales dont la moindre n'est sans doute pas notre actuel ministre et ami Alain CALMAT.

Depuis Nicole HASSLER, vice-championne d'Europe qui fut la première à fouler la glace de la Patinoire, avant même son ouverture, se sont succédés Sussy ALMASSY, John CURRY, champion du monde, Robyn COUSINS, champion du monde, Denise BIELMANN, championne du monde, Jane TORWILL et Christopher DEAN, champions du monde de danse, RIEGEL-NISCHWITZ, vices-champions du monde, Norbert SCHRAM, champion du monde, pour ne citer que ces noms étrangers prestigieux, sans oublier notre ami PERA et notre dernier grand représentant Jean-Christophe SIMOND.

Il n'y a pas de raison que le gala cuvée 85 soit inférieur aux autres, et si les contacts sont déjà bien avancés avec les vedettes étrangères, nous savons déjà qu'elles seront entourées des champions français qui émergeront des championnats de France qui auront lieu en décembre.

Mais le gala du C.P.M. ne faillira pas à la tradition et il présentera ses meilleurs éléments dont il est bon de rappeler que trois font partie de l'équipe de France, en faisant ressortir ainsi la qualité de la section artistique du C.P.M. sous la houlette de son professeur Rick Richard GUETEMME.

Et comme le C.P.M. est un club omnisport, il présentera bien sûr tous ces jeunes, artistique et hockey confondus, présentation toujours très prisée du public.

Dès maintenant les places sont en vente à la caisse de la Patinoire et il est prudent de les retenir, compte tenu du succès que remporte chaque année ce spectacle de haut niveau.

Nous espérons donc qu'un public chaleureux assurera le succès que mérite une telle manifestation. R. CHESNOY.



Nathalie DUQUENNE, C.P.M. Croix.

"VIVRE A CROIX"

Journal d'information municipal n° 13 - JANVIER 1985
Rédaction : F. DEBEUNNE
Imprimerie : D. SENECAUT

Culture Loisirs Espace

68, rue J.-Guesde
59170 Croix

propose un camp d'ados (14-18 ans) du 23 février au 3 mars 1985 à AUSSOIS EN MAURIENNE :

- à dominante sportive : ski alpin 7 jours complets, tous niveaux. Cours de ski avec moniteurs ESF. (Pratique journalière en moyenne 5 h).

Gymnastique volontaire

23, rue E.-Herriot
59170 Croix

La section croisienne de gymnastique volontaire voit croître chaque année son effectif qui compte actuellement 125 adhérents. Les raisons de ce développement sont multiples : souci de garder un corps sain et harmonieux et de bénéficier d'une animation de qualité.

Tous les lundis matin de 10 h à 11 h et tous les jeudis de 19 h à 20 h, la dynamique animatrice, Mme DUQUENNE, conduit depuis une quinzaine d'années le cours de gymnastique qui comprend : échauffement, assouplissement, abdominaux, et qui se termine pour les plus mordus par quelques tours de stade au petit trot.

Le jeudi matin, Mme DIEUSAERT dirige quant à elle, le cours de gymnastique douce pour les personnes à ménager.

Les deux animatrices diplômées ainsi que la Présidente et Secrétaire, Madame DEBUE, sont entièrement bénévoles et les adeptes n'ont à régler qu'une somme de 75 F par an.

Mme DEBUE donnera volontiers tous renseignements complémentaires à qui le désire, tél. 70.97.95.

Le Karaté au Croix Karaté-Club

Stade H.-Seigneur
Bd Emile-Zola

DEFINITION

Le Karaté est une méthode de combat qui consiste à utiliser d'une manière rationnelle et scientifique, les armes naturelles du corps humain : pieds, poings, coudes, etc.

Adopté par la plupart des Forces Armées et des Polices du monde entier en raison de son efficacité, le Karaté est la meilleure des "Self Défenses"

PHILOSOPHIE

Le Karaté est avant tout un Art Martial, à travers la pratique et l'entraînement en salle (dojo), se dégage la philosophie réelle, recherche de l'équilibre, de la plénitude et maîtrise de soi-même.

L'enfant qui pratique le Karaté verra son agressivité disparaître au profit d'une combativité contrôlée qui lui servira dans tous les domaines de la vie. Au fur et à mesure de ses progrès techniques, il acquerra confiance en lui. L'utilisation de son corps dans des séries de mouvements naturels, aboutiront à un développement harmonieux de sa musculature et de sa souplesse. Il apprendra également à développer ses réflexes et à coordonner les mouve-

ments de son corps, autant d'éléments qui contribueront à son développement.

Issu des anciennes méthodes de Kung-fu chinoises, le Karaté, repris et amélioré par les Japonais, est l'héritier de toutes les traditions philosophiques orientales au service de l'homme.

COMPETITION

Les compétitions ne sont autorisées qu'à partir de l'âge de 16 ans.

Toutefois, les compétitions techniques (mouvements techniques enchaînés, appelés Katas, s'exécutant seuls) sont autorisées pour les enfants.

Les règles d'arbitrage sont étudiées afin d'éviter tout accident. Les statistiques font apparaître que le Karaté est le sport où l'on compte le moins d'accidents.

Il existe plusieurs formules de compétition, dont l'une avec port de protections.

La compétition de Karaté provoque un engouement dans le monde entier. Six championnats du monde ont déjà eu lieu, dont en 1972 qui fut remporté en France.

Le karaté a été admis comme sport pour les premiers Jeux Mondiaux qui se sont déroulés à Santa-Clara en 1981.

BOXE AMERICAINE ET KARATE CONTACT

L'évolution technique du Karaté et des Arts Martiaux d'une part, celle des Boxes d'autre part, ont conduit à une uniformisation des techniques de combat reprises par les Américains sous le nom de "Full Contact" et plus récemment en France, sous le nom de "Boxe Américaine".

Pour être plus précis, c'est du Karaté que s'apparente le plus la Boxe Américaine.

En France, c'est Dominique VALERA qui est à l'origine de son développement.

Le C.K.C. propose ces disciplines à la salle Henri Seigneur, bd Emile-Zola à Croix :

- le mardi de 17 h à 20 h 30,
- le jeudi de 17 h à 18 h 30 et de 20 h à 21 h 30,
- le samedi de 14 h à 16 h 30.

Radio Club Associative du Nord

11 bis, rue Holden
59170 Croix - Tél. 28.68.67.

RADIO CLUB 92.4 FM AU COEUR DE VOTRE VIE ! GRILLE DES PROGRAMMES

LUNDI : 7 h 00 à 9 h 30	• BONJOUR LE JOUR	Emission en langue française, composée uniquement de variétés dites commerciales. Pour réveiller en douceur les auditeurs qui viennent de se lever. Météo, Horoscope.
9 h 30 à 12 h 00	• LIBRE PARCOURS	Emission en langue française, composée de musique populaire, avec des jeux et les auditeurs directement sur antenne. Petites annonces des Festivités culturelles et sportives des Associations locales.
12 h 00 à 14 h 00	• MERCI PATRON	Emission en langue française réservée uniquement à la musique française ou chanson française. Emission très écoutée dans les restaurants et cantines.
14 h 00 à 17 h 30	• PASSE-PARTOUT	Emission en langue française. But de l'émission : rechercher dans les années passées, les plus grands succès. Exemple : chansons standards. Petites annonces.
17 h 30 à 18 h 30	• A FOND LA CAISSE !	Emission réservée aux adolescents, composée de musique dite Rock. Annonces concerts dans la région.
18 h 30 à 19 h 30	• A NOSSA MUSICA	Emission culturelle en langue portugaise. Petites annonces en portugais.
19 h 30 à 21 h 00	• LE TEMPS DE VIVRE	Emission de variétés, avec disques à la demande, ainsi que des dédicaces le mercredi et le vendredi. Petites annonces. Informations uniquement sportives de 20 h à 20 h 15.
21 h 00 à 22 h 00	• LA BELLE EPOQUE	Emission réservée aux personnes du 3 ^e âge. Poèmes, informations concernant avantages du 3 ^e âge.

MEME GRILLE DU LUNDI AU VENDREDI

JEUDI : 22 h 00 à 23 h 00	• MUSIQUE CLASSIQUE	Emission réservée aux enfants. Dédicaces.
MERCREDI : 9 h 30 à 12 h 00	• L'ECOLE BUISSONNIERE	
SAMEDI : 7 h 00 à 10 h 00	• SAUDADES DE NOSSA TERRA	Emission culturelle en langue portugaise. Fado, folklore, variétés, recettes de cuisine, histoire portugaise "1 ville". Jeux.
10 h 00 à 12 h 00	• L'APEROBIC	Emission en langue française. Musique populaire. Jeux.
12 h 00 à 14 h 00	• BON WEEK-END !	Variétés françaises. Petites annonces.
14 h 00 à 16 h 00	• RELAY !	Emission slow.
16 h 00 à 19 h 00	• LES RENDEZ-VOUS DU CLUB	Emission tous genres, où les jeunes se réunissent à RADIO-CLUB.
19 h 00 à 20 h 00	• BOA-NOITE PARA SI	Emission en langue portugaise.
20 h 00 à 23 h 00	• KING OF CLUB	Emission discothèque.
DIMANCHE : 7 h 00 à 13 h 00	• TAC-TAC	Emission en langue portugaise et française. Histoire. Jeux. Informations (exceptées les informations politiques qui sont exclues).
13 h 00 à 15 h 00	• LE CLUB EST A VOUS	Variétés. Dédicaces.
15 h 00 à 18 h 00	• SPORTS EN FETE	Variétés. Sports.
18 h 00 à 20 h 00	• BON RETOUR !	Variétés. Disques à la demande.
20 h 00 à 23 h 00	• KING OF CLUB	Emission discothèque.

- En dehors des joies de la montagne, de la neige et d'une petite station.

• S'investir dans un groupe : pas de service, organisation et gestion collective du séjour.

• Partager ses idées et talents à la veillée (débat et activités d'expression...).

- Prix global : 1.900 F.

ATTENTION : places limitées à 39 participants. L'encadrement est assuré par une directrice et quatre animateurs diplômés et compétents.

Durant l'année 1985, l'Association organisera des week-ends, un rallye voitures en mai et, un séjour en Irlande au mois d'août.

Tous renseignements à la permanence :

• les vendredis de 14 h à 18 h (sauf vacances scolaires), à l'Office Culturel de Croix, 68, rue J.-Guesde. Tél. 72.57.16.

L'Equipe d'Animation.

Club nautique F.F.N. Flandres

Club nautique de Croix

5, rue de l'Egalité
59170 Croix

Reprise des activités du club le lundi 10 septembre 1984 à 18 h 30.

PISCINE MUNICIPALE : Cotisations et inscriptions au Bureau de Direction du club : 1^{er} étage.

Cotisations :
1^{er} enfant : 150 F,
2^e enfant : 130 F,
3^e enfant et suivant : 110 F.

Inscriptions :
Même cotisation, plus 20 F de frais de dossier par enfant.

Fournir 2 photos et 3 enveloppes timbrées au nom et adresse des Parents. Enfants admis à partir de 6 ans en Ecole de Natation.

Horaires :
• lundi & jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 : initiation à la Natation.

• Lundi & jeudi de 19 h 30 à 20 h 45,
• mercredi & samedi de 18 h 30 à 20 h, précompétition et entraînement.

• Mardi de 20 h à 21 h : séance d'adultes (Parents d'enfants).